Admission transversale

dans la formation J+S Athlétisme

Avril 2023

Leadingpartner

Jeunesse+Sport offre la possibilité, avec une formation préalable, d'entrer par différents chemins dans la formation de moniteur/trice et d'entraîneur/e d'athlétisme.

Les groupes suivants de personnes peuvent profiter de cette admission transversale :

1. Moniteurs J+S Jeunesse, Enfants Triathlon, Gymnastique et Course d'orientation (Allround)
2. Moniteurs esa Sport des adultes - Running / Trailrunning
3. Moniteurs J+S Sport scolaire et sport militaire
4. Personnes ayant étudié dans le domaine Sport / Sciences du mouvement sans reconnaissance J+S
5. Personnes avec une formation étrangère en athlétisme
6. Étudiants en sport ainsi que professeurs/es de sport titulaires d'un diplôme suisse et d'une formation J+S Athlétisme reconnue
7. Sportifs d'élite et entraîneurs de longue date de sportifs d'élite (év. avec des études dans le domaine du sport / sciences du mouvement et / ou formation pédagogique **sans** reconnaissance J+S)

Les groupes de formation et les conditions à remplir pour les groupes cibles listés sont décrits en détail sur les pages suivantes.

Swiss Athletics est en tout temps à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions sur kurse@swiss-athletics.ch.

1 Moniteurs J+S Jeunesse et Enfants Triathlon, Gymnastique et Course d'orientation (Allround)

→ Structure de formation Athlétisme → CI Moniteur/trice pour moniteurs J+S

Les personnes qui présentent déjà une reconnaissance J+S dans les sports mentionnés ci-dessus (valable ou échue), peuvent suivre le cours d'introduction Athlétisme pour acquérir la reconnaissance de moniteur/trice. Pour s'inscrire il faut passer par le coach J+S dans la BDNS ou le service cantonal J+S. Les directives sont disponibles dans les détails du cours.

2 Moniteurs esa Sport des adultes - Running / Trailrunning

→ Structure de formation Athlétisme → CI Moniteur/trice pour moniteurs J+S

Les moniteurs esa avec une qualification spécifique Running ou Trailrunning peuvent suivre le cours d'introduction Athlétisme pour acquérir la reconnaissance de moniteur/trice Athlétisme. On attend que le module demi-fond/fond soit ensuite suivi. Pour s'inscrire il faut passer par le coach J+S ou de la fédération directement dans la BDNS. Les directives sont disponibles dans les détails du cours.

3 Moniteurs J+S Sport scolaire et Sport militaire

Les moniteurs/trices J+S Sport scolaire et moniteurs/trices J+S Sport militaire peuvent demander la reconnaissance de moniteur/trice Athlétisme, s'ils/elles peuvent prouver qu'ils/elles travaillent activement avec des jeunes en âge J+S dans un club d'athlétisme (offre annoncée officiellement dans la banque des données). Le formulaire de demande pour la reconnaissance d'équivalence rempli doit être envoyé à service cantonal des sports J+S.

4 Personnes ayant étudié dans le domaine Sport / Science du mouvement sans reconnaissance J+S

→ Structure de formation Athlétisme → CI Moniteur/trice pour moniteurs J+S

Les personnes suisses titulaires d'un **certificat d'études en sport/sciences du mouvement** (ou similaire) et ne disposant pas encore d'une solide formation sportive pratique/d'une expérience de l'enseignement peuvent être admises au CI si elles apportent la preuve (> lettre de motivation, biographie J+S > activité) qu'elles ont un lien étroit avec l'Athlé. Dans ce cas, pour s'inscrire ou demander l'admission au CI moniteurs/trices, il faut contacter Swiss Athletics sur kurse@swiss-athletics.ch.

5 Personnes avec une formation étrangère en athlétisme

→ Structure de formation Athlétisme → CI dans le système suisse du sport

Les personnes avec un diplôme étranger et/ou des études de sport et donc une formation d'athlétisme étrangère avérée ainsi qu'une future activité J+S vérifiable peuvent être inscrites au cours d'introduction interdisciplinaire dans le système suisse du sport organisé par l'OFSPO. **Swiss Athletics communique un cours officiel par année pour l'athlétisme.**

L'inscription se fait via J+S ou coach de la fédération avec le formulaire d'inscription officiel. Les entraîneures et entraîneurs doivent être capables de suivre le cours en allemand, en français ou en italien. Les documents du cours ne seront disponibles qu'en partie en anglais. Les directives sont disponibles dans les détails du cours.

6 Étudiants en sport ainsi que professeurs de sport titulaires d'un diplôme suisse et d'une formation J+S Athlétisme reconnue

→ Structure de formation Athlétisme → Admission directe à l'examen Entraîneur-e C

Dans le cadre de la formation d'athlétisme aux hautes écoles suisses il est possible d'accéder directement aux examens d'entraîneurs de la fédération de Swiss Athletics.

Les **conditions** suivantes doivent être remplies pour qu'une **admission directe** à la version abrégée de la formation d'entraîneur/e d'athlétisme Swiss Athletics puisse se faire :

- Reconnaissance de moniteur J+S Athlétisme ou Sport scolaire valable
- Notes d'examen **suffisantes** dans la branche Athlétisme
  - Formation de base Athlétisme (au moins 1 ECTS)
    → **Reconnaissance de moniteur Athlétisme** (sur demande, voir ‚Moniteur/trice Sport scolaire')
  - Deux semestres reconnus d'enseignement pratique d'athlétisme (au moins 3 ECTS)
    → Reconnaissance de moniteur ATHLÉ (sur demande, voir ‚Moniteur/trice Sport scolaire')
    → **Admission directe à l'examen abrégé Entraîneur/e C**
  - Trois semestres reconnus d'enseignement pratique d'athlétisme
    → Reconnaissance de moniteur ATHLÉ (sur demande, voir ‚Moniteur/trice Sport scolaire')
    → **Admission directe à l'examen Entraîneur/e B**
- Affiliation valable à Swiss Athletics*
  ** Le diplôme officiel d'entraîneur de la fédération Swiss Athletics Entraîneur/e C est délivré uniquement si une affiliation de membre valable existe.*

Recommandation : Il est recommandé aux étudiants/es en sport de suivre un module de discipline Entraîneur/e C. Les dates des cours sont disponibles sur le site web de Swiss Athletics.

Les diplômes universitaires dans le domaine du sport sans contenu de formation Athlétisme (par ex. certaines études en Sciences du sport ou Sport management) ne donnent pas droit à une admission transversale aux examens d'entraîneur Athlétisme !

La version abrégée de l'examen Entraîneur-e C Swiss Athletics comprend un **examen théorique en 3 parties** (étude de l'entraînement, méthodologie, partie spécifique à la discipline) de 60' et un entretien d'examen de 30', au cours duquel des questions consécutives sur l'étude de l'entraînement, la planification d'entraînement et les différents groupes de disciplines d'athlé sont discutés. Il faut aussi remettre au préalable une **unité d'entraînement** dans le groupe de discipline correspondant (voir dispositions de l'examen et documents de formation). Les directives sont disponibles dans les détails du cours.

Pour s'inscrire, il faut procéder comme suit :

- Inscription à l'examen jusqu'à mi-janvier directement à kurse@swiss-athletics.ch
- Les documents suivants doivent être fournis avec l'inscription écrite :
  - Attestation d'immatriculation
  - Copies des tests et résultats d'examen dans la branche ATHLÉ
  - Identification J+S et év. numéro de licence / numéro de membre Swiss Athletics
  - Groupe de disciplines (sprint, demi-fond et fond, saut, lancer ou concours multiple)
  - Formulaire de demande rempli si reconnaissance de moniteur J+S Sport scolaire

7 Sportifs d'élite et entraîneurs de longue date de sportifs d'élite (év. avec des études dans le domaine du sport / sciences du mouvement et / ou formation pédagogique sans reconnaissance J+S

→ Cours combiné comprenant cours d'introduction & module de discipline Entraîneur-e C

Tous les quatre ans, en automne, un cours combiné comprenant cours d'introduction (pour acquérir la reconnaissance de moniteur/trice J+S) et la première partie du niveau de perfectionnement 1 (module de discipline Entraîneur/e C) est proposé aux actuels/les et anciens/nes sportifs/ves d'élite ainsi qu'aux entraîneurs/es de sportifs/ves de pointe.

Le programme de ce cours combiné est établi de sorte à permettre un entraînement personnel entre les blocs de formation.

La condition d'admission à ce cours combiné est un classement dans le Top Ten de la dernière version de la liste des meilleurs U20 (vers le haut) de Swiss Athletics au moment de l'inscription. Toutefois, il appartient dans chaque cas à Swiss Athletics de décider de l'admission définitive.

Les entraîneurs/es qui peuvent prouver une collaboration actuelle ou ancienne avec une sportive d'élite / un sportif d'élite ayant participé à une grande manifestation des actifs (CE, CM, JO) sont également admis au cours. Mais ici également l'admission définitive revient dans chaque à Swiss Athletics.

Des informations sur le cours sont multipliées via entraîneurs/es de la fédération dans le cadre du Conseil des entraîneurs/es directement aux groupes d'athlètes correspondants ainsi que via des informations aux entraîneurs/es la plateforme de cours de Swiss Athletics. Le cours est également publié dans le plan des cours J+S Athlétisme ainsi que sur Swiss Athletics, l'inscription se faisant exclusivement via plateforme de cours de Swiss Athletics.